

Coudes

Bulletin Municipal d'Informations

N° 65 juillet 2022

Infos



Conseil Municipal des Jeunes



La garderie-bibliothèque



Le terrain de tennis



SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Vie municipale	4
Vie de l'école	20
Vie associative	25
Commerce	34
Bon à savoir	39

Directeur de publication
Laurys LE MARREC
Maire de Coudes.

Conception
Sylvie GAYDIER
Ségolène JUILLARD
Conseillère municipale

Impression :
Groupe Chaumeil

Photographies :
Laurys Le Marrec

Tirage : 650

Chères Coudoises, chers Coudois,

Nous sommes heureux de vous faire parvenir ce nouveau Coudes Info qui récapitule les informations de l'année. Celui-ci paraîtra tous les ans sous cette forme pour faire le bilan des finances, des travaux, des manifestations mais aussi pour permettre à l'école et aux associations de présenter leurs travaux de l'année et leurs propositions pour l'année à venir.

Cette année est une nouvelle fois marquée par une période de crise. Après la pandémie qui perdure, ce sont les conséquences du conflit ukrainien et surtout celui du réchauffement climatique qui s'imposent à nous. Hausse des températures, mais également hausse des prix des produits de base, des matières premières et de l'énergie font notre quotidien et impactent nos modes de vie, nos projets. Nous voyons, jour après jour, les conséquences irréversibles du réchauffement climatique : Périodes de canicule, orages violents, pression sur la ressource en eau. Face à ces aléas et à leurs conséquences, les collectivités territoriales doivent s'adapter dans leurs champs de compétences. Ainsi, si la réduction de l'éclairage public la nuit permet de préserver l'environnement de la pollution lumineuse et de faire des économies d'énergie, la hausse brutale des prix de l'électricité et du gaz va impacter de plusieurs dizaines de milliers d'euros les budgets communaux. Dès 2021, le Conseil Municipal avait anticipé et prévu le passage en LED de tout l'éclairage public avec l'aide de Territoire Energie. Cet investissement permettra de réduire de 50 % la facture l'éclairage public. De même, tous les luminaires de l'école vont passer en technologie LED pour un meilleur confort des élèves mais aussi pour faire des économies d'énergie. Un plan d'investissement « volets-fenêtres de la mairie et des bâtiments communaux » est à l'étude dans le même but : celui de réduire la consommation d'énergie afin de préserver notre environnement.

Ces différentes crises ont aussi de nombreuses répercussions sur les chaînes d'approvisionnement en matériaux. Ainsi, le projet garderie-bibliothèque a subi de nombreux retards et n'a pu être livré fin mai comme cela était prévu. Toutefois, nous avons privilégié la qualité des travaux à leur rapidité. Ce nouvel espace accueillera donc la garderie et la bibliothèque au mois de septembre après 1 an de travaux. Cet espace mutualisé et subventionné à 54% s'est réalisé avec un budget modeste et raisonné par rapport aux infrastructures de même niveau. De plus, il a l'avantage de rester dans l'enceinte école mairie et évite tout déplacement des enfants. Des projets d'animation de la

bibliothèque sont en cours et nous accueillerons tous les bénévoles qui souhaitent s'investir.

Pour la première fois dans la commune, un Conseil Municipal des Jeunes a été installé. Composé de 13 jeunes de 9 à 14 ans, celui-ci propose des projets, participe aux cérémonies et à la vie du village. Ce Conseil Municipal des Jeunes apprend aussi le fonctionnement de la démocratie et la vie des collectivités. C'est un réel bonheur d'avoir impulsé ce nouvel instrument à destination de l'expression des jeunes et de la citoyenneté.

Le Conseil Municipal s'est attaqué au problème de la vitesse et du stationnement. Passage à 30 km heure, rétrécissement de la route de Champeix par le Conseil départemental, création d'une police rurale sur 5 communes, interdiction plus de 19 tonnes, installation de dos d'âne aux normes, panneaux lumineux sont autant d'actions qui ont été entreprises par la commune. Malgré une nette amélioration, des problèmes demeurent du fait d'usagers qui ne respectent rien. Le Conseil Municipal continuera ses actions.

La municipalité a remis à neuf le terrain de tennis qui était devenu impraticable en préférant une réfection totale et pérenne à une restauration sommaire. Cet investissement est fait à destination de tous les Coudois qui peuvent en profiter avec une adhésion modique par famille et après une inscription en mairie et des réservations à travers le site « ballejaune ». Le tennis pourra désormais profiter à tous.

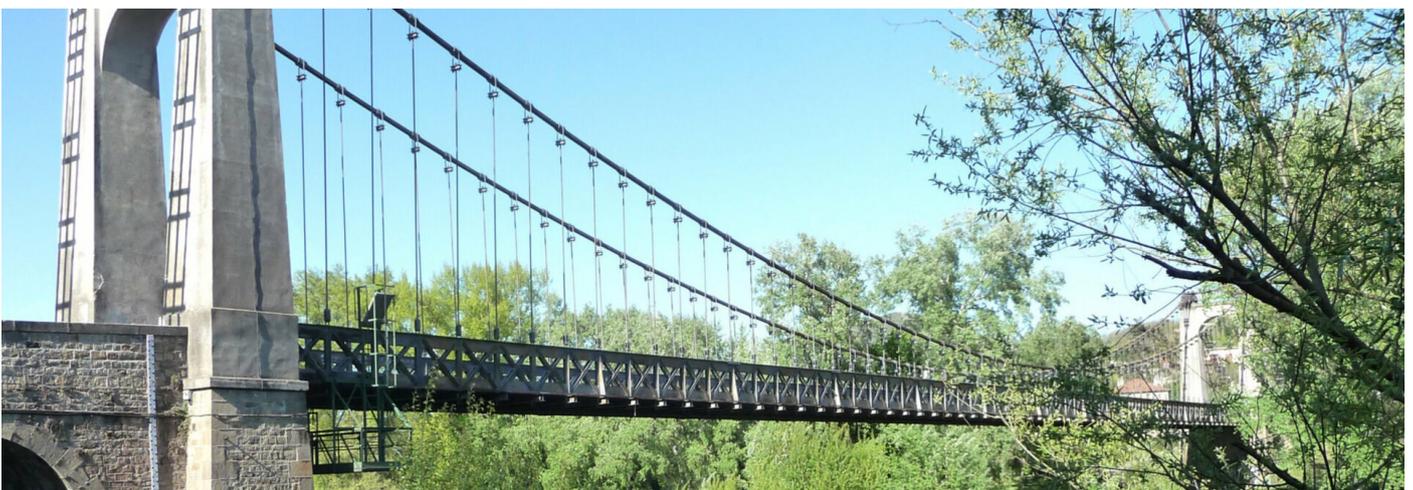
Ce début d'année, c'est aussi la naissance du marché de producteurs qui se tient dans la cour de la mairie le deuxième dimanche de chaque mois. Créé et organisé par Sylvie Gaydier, ce marché ne perdurera qu'avec la fréquentation des clients. Le Conseil Municipal a souhaité qu'il ne fasse pas concurrence aux commerçants locaux mais leur permette des ventes supplémentaires.

Enfin la vie communale, c'est aussi la vie sociale. Le Conseil Municipal tient à remercier profondément toutes les associations qui font vivre ce lien entre nous. De nombreuses manifestations ont été organisées par les associations du village. Elles ont toutes rencontré un grand succès auprès des citoyens. Je remercie tous les bénévoles qui donnent de leur temps, souvent plusieurs fois par semaine en faveur de la vie du village. C'est souvent grâce à eux que nous nous rencontrons car ce sont eux qui tissent le lien social entre les habitants et entre les générations. Pourtant beaucoup d'associations peinent à recruter des membres actifs et les équipes se fatiguent. N'hésitez pas à les rejoindre pour maintenir ce lien. La commune remercie chaleureusement Christophe Raymond qui a été pendant près de 14 ans le président de l'USVCC en y consacrant tout son temps libre et ses week-ends. Il mérite toute notre considération et notre respect comme tous ceux qui se dévouent à leur association.

Evidemment, un Maire n'est rien sans ceux qui travaillent avec lui au quotidien. Je remercie chaleureusement mes adjoints, les conseillers municipaux toujours investis mais aussi le secrétariat de mairie qui porte les dossiers ainsi que tous les employés du technique et de l'école qui œuvrent chaque jour au bien-être de tous.

Je vous souhaite à tous un très bel été.

Laurys Le Marrec

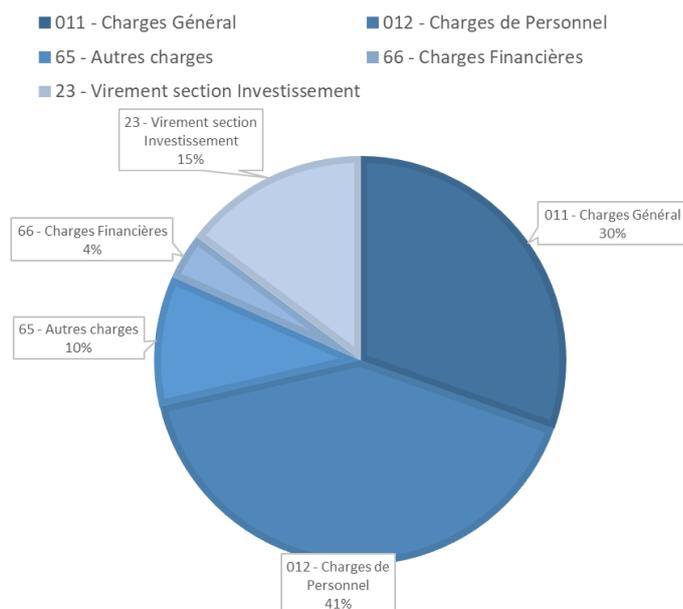


Compte administratif 2021

Une gestion à l'euro près a permis en 2021 de faire un excédent de fonctionnement de 120 000 € tout en maintenant un niveau de service adapté à notre commune. Des économies d'énergie ont eu lieu grâce à l'extinction de l'éclairage public sur toute la commune mais aussi par l'arrêt de compteurs électriques qui ne fonctionnaient plus et auxquels nous étions toujours abonnés. Toutes les dépenses sont scrutées selon leur efficacité.

Budget primitif 2022

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



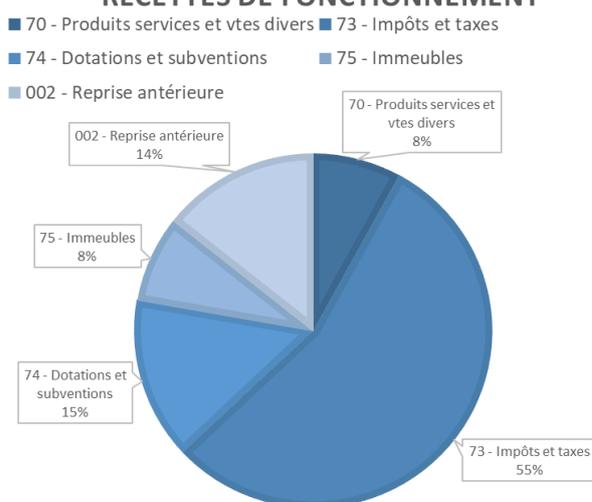
Le Conseil Municipal a voté un budget de fonctionnement en équilibre à 888 000 € pour 2022.

Il a été prévu une augmentation de 40 000 euros de la ligne consacrée à l'énergie suite à la hausse des coûts de ceux-ci.

Malgré cette mauvaise nouvelle, aucune augmentation de la part communale de la taxe foncière bâtie et non bâtie n'a été effectuée en raison de la hausse des bases indexée à l'inflation.

La rigueur dans la gestion du budget sera encore d'actualité cette année.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Taxes Locales

Taux

Produits Attendus

Taxes Foncières (Bâti)

37,62

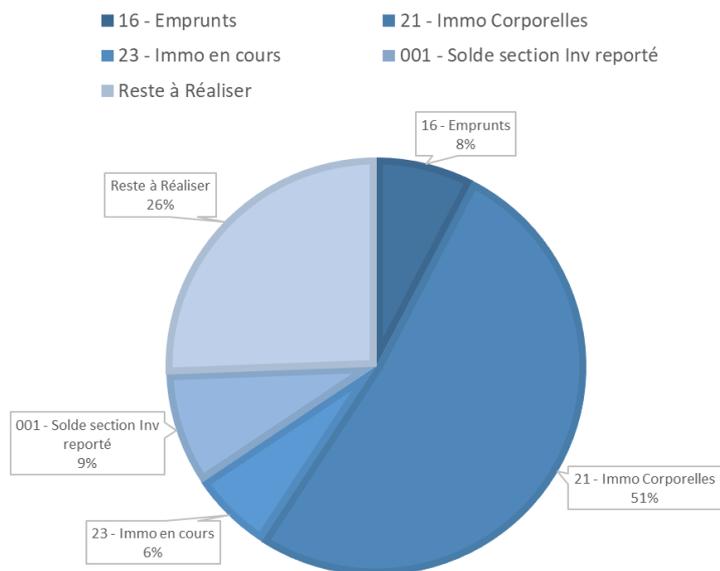
445 797 €

Taxes Foncières (Non Bâti)

64,39

7 534 €

DÉPENSES INVESTISSEMENT

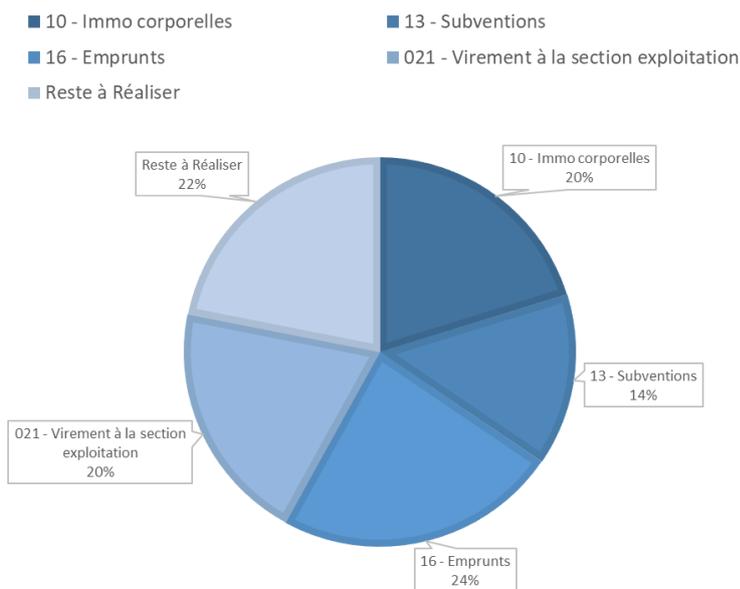


Le budget d'investissement a été voté en équilibre à 644 058 € en dépense et en recette pour 2022.

De nombreuses réalisations et projets sont en cours :

- Travaux d'entrée de bourg route de Champeix.
- Passage de l'éclairage public en LED (1ère tranche).
- Passage des classes de l'école en LED.
- Achat d'un véhicule de travaux.
- Mobilier et informatique pour l'espace garderie-bibliothèque.
- Rénovation du terrain de tennis.
- Achats de terrains.
- Rénovation des menuiseries de la mairie.
- Panneaux de rues.

RECETTES INVESTISSEMENT



Un emprunt de 150 000 € est prévu et sera effectué seulement s'il s'avère nécessaire.

Subventions attendues en 2022

Etat au titre de la DETR	59 667 € - Espace Jeunesse Garderie Bibliothèque
	13 122 € - Changement Menuiseries Logements communaux
	8 076 € - Changement menuiseries Mairie
	3 240 € - Changement chaudière Maison des Associations
Région	20 000 € - Espace Jeunesse Garderie Bibliothèque
Département	37 516 € - Espace Jeunesse Garderie Bibliothèque
	4 945 € - Réfection Terrain Tennis
Fonds de concours API	2 728 € - Rénovation cloche de l'Eglise
	16 697 € - Travaux Entrée de Bourg - Rte de Champeix

Travaux route de Champeix

Dans la continuité des travaux souhaités lors du précédent mandat, la route de Champeix a été refaite en coopération avec les services du Conseil départemental. Cette route départementale a été réduite dans sa largeur afin de réduire la vitesse des véhicules qui se croisent. La municipalité a profité de ces travaux pour créer des places de stationnement supplémentaires ainsi que des aquadrains pour les riverains qui subissaient les fortes pluies. A la demande des habitants du lotissement du stade, le ralentisseur occasionnant trop de bruits a été enlevé.

De même, le Conseil départemental a enlevé les ilots centraux ainsi que le tourne à gauche pour l'entrée du stade afin de faire freiner les véhicules lorsqu'un véhicule entre au stade.

La commune a profité de la présence des entreprises pour marquer les places de parking de la salle multi activités et pour installer les ralentisseurs au lotissement des Vergers, suite au demande des habitants. Un aménagement paysager complètera cette entrée de bourg lorsque la saison sera favorable.



Réduire la vitesse, un enjeu pour Coudes

Suite à divers signalements des riverains du lotissement du Vergers et de l'avenue de la libération, les aménagement ont été mis en œuvre pour réduire la vitesse et sécuriser les différents usagers dans l'espace public.

Ce sont cinq dos d'âne respectant les normes en cours qui ont été installés au lotissement du stade suite à une réunion de quartier.

Sur le même principe, l'avenue de la libération est passée à 30 kilomètre heure avec une priorité à droite rue vieille route d'Issoire.

Depuis 2020, le Conseil Municipal est actif pour trouver des solutions aux problèmes de la vitesse et du stationnement mais est conscient que la résolution de ces questions passe par un civisme plus grand de chacun d'entre nous.



Travaux place de l'église

Afin de canaliser le stationnement d'un côté de la rue, des bornes métalliques ont été installées sur le pourtour de l'édifice. Cela permet à la fois aux piétons de ne plus marcher sur la route, mais sur le trottoir mais aussi de libérer l'espace nécessaire aux services de secours. De même, la placette au sud de l'église a été libérée de tout stationnement. Des bancs et des plantations y ont été installés et lui confère un aspect agréable.

Les véhicules funéraires accèdent désormais à l'église facilement sans être empêchés par le stationnement gênant.



Le marquage des places



Afin de faciliter et d'augmenter le stationnement, un certain nombre de places ont été marquées autour de l'église et vieille route d'Issoire. Une place personne à mobilité réduite aux normes a été créée à proximité des commerces. Ces travaux viennent compléter la mise en place des zones bleues qui facilitent l'accès aux commerces et services.



Préserver notre patrimoine



Une campagne de rénovation du vieux pont médiéval de Coudes a été entamée. Ce vieux pont sur la Couze Chambon qui date du XIV^e siècle possède une arche unique en voûte à berceau brisé. Le temps passant, les pierres des margelles se sont desserties et leurs joints se sont abîmés. L'équipe patrimoine de l'Agglomération Pays d'Issoire composée de professionnels a dans un premier temps recelé toutes les pierres et refait les joints.

Durant l'été auront lieu des travaux de réfection de la pile nord du pont. L'équipe patrimoine de l'Agglomération Pays d'Issoire replacera les pierres de la pile du pont qui se sont désolidarisées de l'ouvrage. Cet ouvrage d'art central du patrimoine communal sera ainsi remis en état pour le bonheur de tous.

Pendant près d'un an la cloche de l'église Saint-André a été mise en sécurité. Usée par le temps, la cloche s'était désaxée, le système d'attache et les ferrures qui la soutenaient menaçaient de céder, le battant était fortement abîmé avec des conséquences sur la cloche elle-même. Afin de maintenir la sécurité dans l'église, tout balancement de la cloche a été interdit pendant de longs mois. Un investissement de près de 6500 € a été fait pour remettre le clocher en état. 50% de cette somme a été subventionnée par le fond de concours de l'Agglomération Pays d'Issoire. Les travaux ont été faits et la cloche résonne de nouveau à l'église Saint-André.



L'environnement, une priorité

Le réchauffement climatique et la multiplication des aléas et des risques dévastateurs sont des préoccupations urgentes des collectivités et des citoyens, auxquelles il faut répondre avec les moyens qui sont les nôtres. Le Conseil Municipal a déjà entrepris de nombreuses actions depuis 2020 pour isoler les bâtiments publics et compléter ce qui avait été entrepris dans les mandats précédents. La porte de l'école a été changée ainsi que de nombreuses huisseries de logements communaux, maison de la Poste et résidence de la source. Le Conseil Municipal a voté lors du budget des programmes de réduction des consommations d'énergie grâce à différents projets. Les collectivités territoriales subissent pleinement la hausse du coût de l'énergie sans profiter du bouclier tarifaire du gouvernement. Alors que le Conseil Municipal avait réussi à faire plus de 9000 € d'économie d'énergie ces deux dernières années, une augmentation de 40% du budget énergie a dû être votée pour 2022.

Réduire la consommation de gaz

Afin de répondre en partie aux nouvelles contraintes environnementales, la municipalité a investi dans une chaudière à haute qualité environnementale permettant une régulation à distance et des consommations diminuées et plus efficaces. Cette investissement de 11 290 € a reçu 6774 € de subvention de la DETR et du Plan de relance écologique laissant 4 516 € de reste à charge pour la commune.



Investir dans les économie d'électricité

La commune est directement impacté par l'augmentation massive des prix de l'électricité depuis la fin 2021 sans être sous la protection du bouclier tarifaire gouvernementale. La consommation principale d'électricité provient de l'éclairage public. Pour des raisons environnementales et économiques, la commune avait décidé il y a quelques années l'extinction d'une partie de l'éclairage public du village. Le Conseil Municipal a complété ce dispositif pour l'ensemble de la commune par soucis d'égalité et d'économie. L'extinction de la traverse a permis d'économiser près de 9 000 € en préservant la faune nocturne de la pollution lumineuse. Ces économies ne compenseront pas les augmentations du coût de l'énergie à venir. Il nous faut désormais investir dans des solutions techniques moins gourmandes en énergie.

L'éclairage public

Sur 444 points lumineux, un seul bénéficiait de la technologie LED en 2020. Après étude de Territoire Energie (SIEG), un investissement massif dans ces technologies permettrait de diviser la consommation au moins de moitié. L'investissement de 172 000 € est subventionné à 50 % par le SIEG et rentabilise cette opération en 7 ans par les économies générées. Cette investissement se déroulera en plusieurs tranches en commençant par les lampes les plus anciennes. Le reste à charge est de 85 000 € pour la commune.



Du LED à l'école

L'éclairage des classes de l'école n'est pas optimale. Elle se fait par le biais de néons suspendus et anciens. Leur remplacement totale par des LED adaptées donnera un confort supplémentaires aux élèves et aux enseignants en diminuant la consommation énergétique. Tous les éclairages des bâtiments communaux seront équipés au fur et à mesure.

Protéger l'environnement

La Nature est notre bien commun, nous devons la protéger. Des dépôts sauvages sont fréquents sur la commune qui intervient le plus rapidement pour les évacuer. A plusieurs reprises des dépôts de pneus ont été faits sur ces terrains de l'ETAT. La DIR les a retiré et a installé des clôtures pour éviter ces dépôts. Nous vous rappelons que le SICTOM a mis a disposition des composteurs dans plusieurs endroits et permet de déposer gratuitement à la déchèterie de Vic -le-Comte.

Malheureusement les incivilités se font de plus en plus nombreux. Tout contrevenant est passible d'une amende de 35 €, et si l'infraction est commise au moyen d'un véhicule, le montant est de 1 500 €. (article R635-8 du code pénal.)



Vivre avec l'environnement



Les employés communaux et des membres du Conseil Municipal ont réouvert et élargi le sentier préexistant partant du chemin des quatre pierres jusqu'au lotissement du Verger permettant la promenade à pieds uniquement. Ce chemin permet donc de desservir le stade depuis le centre-bourg.

Ce chemin longe la Couze et traverse une zone environnementale protégée classée Natura 2000. Ce chemin permet donc de profiter d'un environnement exceptionnel qu'il faut maintenir par un comportement respectueux de la faune et de la flore. Tout engin à moteur y est interdit. La commune poursuivra des aménagements respectueux de la qualité environnementale et n'utilisera que des copeaux de bois pour améliorer le cheminement.

Embellir notre environnement

La placette à l'angle de l'avenue Jean Jaurès et de l'avenue de la Libération a reçu un aménagement paysager permettant une meilleure intégration esthétique dans le paysage de la commune.

Cet aménagement permet de conserver un espace végétalisé de qualité tout en réduisant son entretien et sa consommation d'eau. Les plantes ont été choisies dans ce but. Cette placette est située au cœur de notre commune, sur un lieu de passage très fréquenté et méritait un lifting important pour le plus grand plaisir de tous.



« L'arbre à palabres » ouvert en septembre

Les travaux de l'arbre à palabre, future garderie-bibliothèque sont en cours d'achèvement. Cet espace nécessaire pour accueillir la garderie de l'école permettra aux enfants de profiter, lors de la garderie, de l'espace enfance jeunesse de la bibliothèque. Ce sont deux salles modulables de garderie qui jouxteront la bibliothèque enfance jeunesse et la bibliothèque adulte. Un espace d'accès à l'informatique sera aussi mis en place. Cet espace dédié à la culture et à l'éducation tire son nom du cèdre qui surplombe la mairie et sera aussi utilisé par les ateliers du Relais Petite Enfance.

Les travaux qui n'ont réellement débuté qu'en septembre et devant se terminer en mai ont subi la crise des matériaux et les arrêts des équipes à cause du covid. La qualité a été préférée à la rapidité pour que les utilisateurs puissent profiter pleinement de ce nouvel espace.



Afin de faire vivre cette bibliothèque nous allons étendre nos liens avec la bibliothèque départementale de prêt en faisant tourner plus fréquemment le fond mis à disposition. Un accès à des œuvres et des journaux numériques seront aussi possible. Nous souhaitons ouvrir plus largement les horaires de la bibliothèque. Des bénévoles se sont déjà fait connaître, vous pouvez venir les rejoindre pour animer ce lieu de culture et de partage.

Coût des travaux et des études	211 000 € HT
Subventions obtenues	117 183 € (54%)
Reste à charge pour la commune	93 817 €



Boîtes à livres

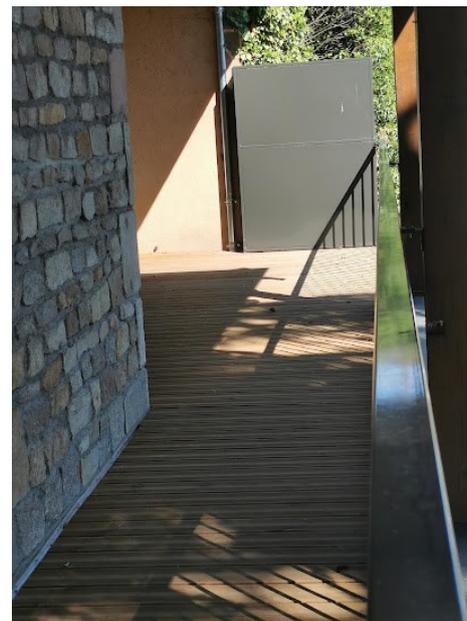


Afin de combler le temps de la fermeture de la bibliothèque, le Conseil Municipal a installé plusieurs boîtes à livres dans la commune. Celles-ci ont été installées dans les arrêts de bus de l'avenue de la Libération, des rues du 19 mars 1962 et rue des plats. Plus récemment une ancienne urne customisée par la fille de Gérard Collange a été installée sous le panneau d'informations. Nous la remercions chaleureusement.

Ouvertes à tous, ces boîtes à livres sont munies d'un règlement et ne font pas office de déchetterie pour des ouvrages trop vieux et abimés. Veuillez les respecter et les faire vivre avec les ouvrages que vous avez aimé et que vous souhaitez faire découvrir.

Permettre l'accessibilité et rénover

Le Conseil Municipal a profité des travaux d'étanchéité de l'extension de la bibliothèque pour élargir la terrasse devant la salle du conseil. La mise à niveau de cette terrasse permet désormais l'accès aux personnes à mobilité réduite en supprimant le seuil tout en créant un espace agréable.



Les chéneaux de la mairie qui ont subi les affres du temps ont dû être intégralement refaits car le zing était percé à de nombreux endroits abimant la façade et la terrasse. Ces travaux contribuent à l'entretien du patrimoine communal.

Afin de terminer la rénovation de la mairie, des devis et des demandes de subventions ont été faits pour changer tous les ouvrants du premier étage. En effet, ces derniers datant de la construction de l'édifice en 1980, ont fait leur temps. Ils ne sont plus hermétiques, ferment mal. Les volets roulants en bois se cassent. Cette opération est lancée et nous essayerons de la mener à bien cette année afin de renforcer les économies de chauffage cet hiver.

Rénovation des logements communaux



Le Conseil Municipal poursuit la rénovation des logements communaux lorsque ceux-ci se libèrent. Trois appartement ont vu leur sol totalement renouvelé et deux ont été totalement repeints. Nous avons dû changer totalement le mobilier de cuisine et les sanitaires d'un appartement très abimé. Certaines fenêtres ont aussi été changées.

Ces investissements pris sur le budget communal sont nécessaires pour maintenir un parc locatif de qualité. Une étude est faite pour changer les huisseries des logements de la Source.

Un terrain de tennis rénové et ouvert à tous



Vieux d'une quarantaine d'année, le cour de tennis était devenu impraticable du fait de longues fissures sur toute sa longueur. Le Conseil Municipal a préféré une rénovation totale et pérenne à une réfection partielle qui n'aurait duré que quelques années.

Désormais, le revêtement du cours est en gazon synthétique sablé de fabrication française et permet de pratiquer un tennis de qualité. Ces travaux d'un coût de 25 756 € H.T. ont été subventionné par le Conseil Départemental du Puy de Dôme (5751€). De plus , la commune a reçu un don de 7535€ de la part du Tennis Club de Coudes suite à sa dissolution l'an dernier.

Coût total	25756 HT
Subventions obtenues	13 306 € (52%)
Reste à charge commune	12 450 €

Un terrain ouvert à tous

Pour accéder au terrain de tennis, une adhésion annuelle de 15 € annuel par foyer pour les habitants de Coudes.

Les personnes extérieures à la commune pourront utiliser cette infrastructure avec une cotisation annuelle de 30 € par personne.

La gestion des plages horaires de ce nouveau cours se fait en ligne avec l'application « Balle Jaune ». <https://ballejaune.com/fr>



Les demandes d'inscription se font en mairie.

Merci à Mr TOURAILLE Gerald pour son implication dans les travaux et la gestion du dossier.

Une police rurale en commun

Les communes de Coudes, Plauzat, Neschers, Authzat et Montpeyroux ont travaillé de concert depuis plusieurs mois à l'installation d'un policier rural sur l'ensemble de leur territoire. Les cinq maires se sont regroupés afin d'avoir une réponse face aux évolutions de ces communes, aux incivilités ou au non respect des règles communes tout en partageant les coûts induits par ce service de proximité. Il aura fallu près de 9 mois pour mettre en place ce dispositif essentiel au bien vivre de nos 5 communes.



Assermenté par le tribunal, la Police rurale a officiellement débuté ses fonctions le 3 janvier 2022. Elle répond aux spécificités de chacune des communes. Pour Coudes, elle a pour tâche la police routière et de stationnement, le respect des règles d'urbanisme, la police de l'environnement et toutes les incivilités du quotidien. Elle est souvent amenée à intercéder dans les querelles de voisinage. Aussi garde chasse, garde pêche et des bois, cette police rurale englobe une pluralité de fonction. Laurys Le Marrec rappelle " le policier rural aura d'abord des tâches de prévention et circulera de manière aléatoire sur l'ensemble du territoire afin de ne pas donner des habitudes" Tous les maires se félicitent de ce travail de mutualisation des cinq communes au service du bien commun du territoire.

C'est Monsieur Rodolphe Serrand qui a tenu le poste les six premiers mois de sa création. Arrivant à la retraite, il sera remplacé par Monsieur Romain Jolivot, garde particulier assermenté, qui remplit les mêmes fonctions que son prédécesseur.

Les maires des cinq communes se réunissent régulièrement pour faire le bilan de cette opération. Si tous les objectifs n'ont pas encore été atteints, de nombreux changements d'attitude ont été perçus notamment en terme de stationnement. Cette expérimentation fait beaucoup d'émules pour d'autres communes de la Région et même de France.

Réunion de quartiers



Comme le Conseil Municipal s'y était engagé, plusieurs réunions de quartier ont eu lieu pour évoquer les problématiques spécifiques à chacun d'eux.

Deux réunions ont déjà eu lieu. La première au lotissement des Vergers a abouti à la mise en place de ralentisseurs. La deuxième avec les riverains de l'avenue de la Libération a aussi abordé la vitesse et la mise en place d'une zone trente et de la priorité à droite.

D'autres réunions auraient pu être prévues mais ont été empêchées par les mesures sanitaires.

Adressage des rues

Depuis des décennies de nombreuses législations demandent aux communes de rectifier l'adressage des rues notamment quand les noms de rues sont similaires (rue du Barry, impasse du Barry, rue Souligoux, première impasse Souligoux...) et ne permettent plus l'acheminement du courrier et des colis, l'arrivée des secours d'urgence ou l'accès aux télécom.

Nous avons donc fait le point sur l'intégralité de la commune en 2020 avant de rectifier l'adressage. Cela a permis de rectifier une dizaine de noms de rue pour être en cohérence avec la loi, de donner des numéros aux maisons qui n'en avait pas, d'ôter les doublons de numéro d'une même rue et de planifier le numérotage des parcelles qui n'en avaient pas.

Ce travail de fond était devenu absolument nécessaire car, à plusieurs reprises, des services d'urgence ne se sont pas arrêtés à la bonne adresse mais aussi parce que de nombreux administrés nous ont fait remonter leurs problèmes d'adressage. La municipalité est tout à fait consciente des changements que cela occasionne mais a pris ses responsabilités pour l'amélioration de l'adressage au quotidien.



Bureau de vote.

L'année 2022 est une année d'élections avec les présidentielles et les législatives. Suite à la crise COVID, le Conseil Municipal a décidé pour les élections départementales et régionales de 2021 de basculer le bureau de vote de la mairie à la maison des associations. Ce changement permettait de maintenir des mesures sanitaires pour éviter la contagion. Il a été décidé de maintenir ce nouveau lieu pour les élections futures.

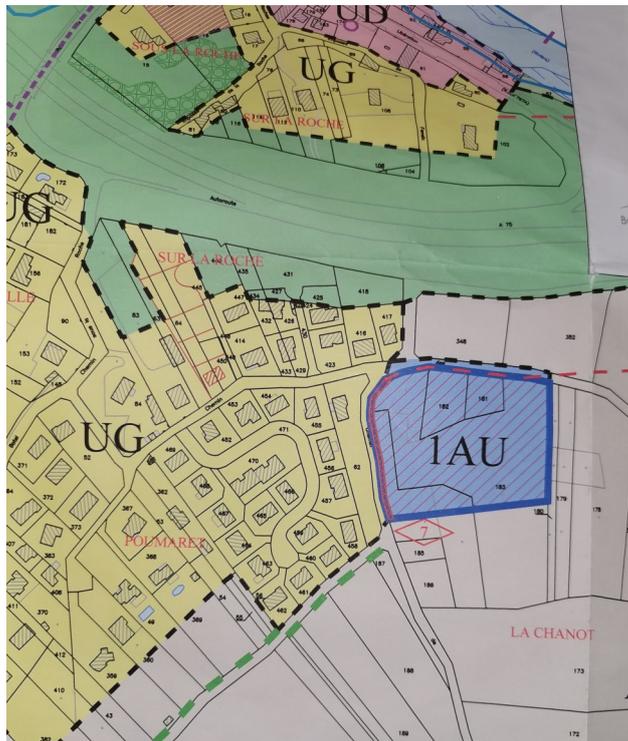


Un futur lotissement en projet

Le plan local d'urbanisme de Coudes a été adopté le 18 février 2020 en conseil d'agglomération d'Issoire. Plusieurs zones de constructibilité ont été déterminées dont la zone 1AU qui se situe dans le prolongement du lotissement « les terrasses » chemin des Graves après le chemin de Sol Marty.

L'orientation d'aménagement programmé prévoit environ 28 lots composés de lots libres, de lots accolés. Ce futur lotissement poursuivra la politique de mixité sociale avec un tiers de logements sociaux ou d'accèsion à la propriété. L'orientation prévoit aussi le maintien d'espaces verts au sein du lotissement.

Ce projet inscrit dans le PLU pour le développement de Coudes n'en est qu'à ses premières étapes. La commune fera une information aux citoyens quand un permis d'aménager seront déposés.



Déclaration préalable de travaux

Une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée pour des travaux qui ne sont pas soumis à un permis de construire. La DP peut être obligatoire pour l'agrandissement d'un bâtiment existant, pour des travaux modifiant son aspect extérieur ou pour changer sa destination (une grange devenant un hôtel par exemple). Elle est également nécessaire pour certaines constructions nouvelles. La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment : portes, fenêtres, toitures.....

Une déclaration préalable (DP) est exigée par la mairie quand **vous modifiez l'aspect extérieur** d'un bâtiment notamment pour l'un des travaux suivants :

- Créer une ouverture (porte, fenêtre, velux)
- Changer une porte, une fenêtre ou un velux par un autre modèle
- Changer des volets (matériau, forme ou couleur)
- Changer la toiture
- Ravalement de façade.

Régulièrement, les particuliers connaissent des problèmes lors de la vente devant notaire de leurs biens car ils n'ont pas déclaré les travaux, les changements de fenêtres ou tout autres travaux. L'architecte des bâtiments de France peut aussi demander de défaire des travaux non conformes quand ceux-ci sont en co-visibilité de monuments protégés.

Afin de ne pas avoir ces désagréments, venez vous renseigner en mairie pour les démarches à suivre afin d'être dans la légalité.

C.C.A.S.

En raison des conditions sanitaires et afin de préserver la santé de nos aînés, le repas de fin d'année, organisé par le CCAS a été annulé. Un panier gourmand, garni de douceurs salées et sucrées, a été distribué. Composés de produits régionaux et locaux, les colis ont été distribués par les bénévoles du CCAS au mois de janvier 2022.

L'ensemble du Conseil Municipal et du CCAS espère que le traditionnel repas pourra se dérouler de nouveau les années à venir.



Fête des mères et des pères



Le samedi 28 mai 2022, et le samedi 18 juin 2022, les membres du CCAS ont faits la distribution aux aînés pour la fête des mères et des pères. Depuis deux ans la fête des pères est aussi honoré.

Solidarité pour l'Ukraine

UKRAINE : 372,10 kg ! C'est le poids des produits de nécessité collectés par le CCAS de Coudes et qui ont été envoyés à la Protection Civile. Ils viennent s'ajouter aux 2 palettes de produits offert par SUPER U de Vic-le-Comte.

Merci aux nombreux donateurs.



Don du sang



Troisième collecte de sang en 6 mois à Coudes. Ce sont 59 donneurs qui sont venus donner leur sang mercredi 1er juin 2022 à la salle multi activités de Coudes. Parmi eux, six nouveaux donneurs se sont présentés. Un grand merci à eux mais aussi aux bénévoles des Martres-de-Veyre et ceux du CCAS de Coudes.

Un beau chèque pour l'association des Dômes



L'association Oasis des dômes offre des soins de support en particulier de bien être pour les patients en cours de traitement ambulatoire dans notre unité d'oncologie et d'onco-hématologie du Pôle Santé République. Le comité d'animations de Coudes et l'association Kiwanis ont remis un chèque de 1 686 € à l'Oasis des Dômes suite à l'API rando organisée par les services d'API et Comité d'Animations de Coudes.

Cette remise de chèque s'est déroulée en mairie de Coudes en présence de Mr Fleury oncologue et de Marie-José Coucardon de l'association Oasis des Dômes, des représentants de Kiwanis Issoire, de Gerald Touraille vice-président du comité d'animation de Coudes et de nombreux bénévoles, de Bertrand Barraud, président d'API, de David Puech, conseiller délégué aux sports d'API, de Jean Luc Bataille, organisateur des API randos, de Laurys LE MARREC, maire de Coudes et de nombreux élus.



Le 14 mars 2022, a été installé le premier Conseil Municipal des Jeunes de Coudes. 13 jeunes du CE2 à la 4ème composent ce CMJ. L'objectif principal est de faire comprendre ce qu'est l'action municipale mais aussi que les jeunes soient force de propositions. Les échanges ont été nombreux entre les élus et cette nouvelle instance.

Conseil municipal des jeunes :

**BOUSSUGE Léana,
BLANC Alexandre,
BLANC Corentin,
BRAIN Julien,
BERNOCOLO Enzo,
EL MERBOUH Nohaïla,
GOURGEON James
LAFONT Corentin,
MALEH Camélia,
PAYS Anastasia,
PAYS Mathis,
SENECHAL Dorian,
VUILLAUME-MATHONNAT Louise.**



Lors de la deuxième séance, le Maire a rappelé les fonctions d'un Conseil Municipal, son organisation et son déroulement. Les quinze jeunes conseillers ont ensuite procédé à l'approbation du compte rendu du précédent conseil, avant de présenter un projet d'installation d'une table de ping-pong à proximité du City Park. Celui-ci a été accepté à l'unanimité. Ils se sont rendus sur le terrain pour choisir le lieu de mieux adapté à l'installation, conseillés par l'adjoint aux travaux de la commune. Une inauguration aura lieu une fois l'installation terminée.

Le deuxième projet consiste en l'organisation d'une matinée nettoyage dimanche 26 juin, de 9 heures à 12 heures.



Cérémonies du 19 mars 1962 et du 8 mai 1945

Les cérémonies de ce début d'année étaient celles du souvenir mais aussi de la jeunesse avec la présence des membres du Conseil Municipal des Jeunes.

Il est important de se souvenir et de rendre hommage à ceux qui ont combattu pour nos valeurs mais aussi de transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations. C'est chose faite avec la participation des enfants de l'école et des jeunes élus du CMJ à chacune des cérémonies commémoratives.



Une journée nettoyage organisée par le CMJ

La deuxième journée de nettoyage citoyen organisée le 26 juin dernier n'a pu avoir lieu du fait des intempéries. Elle sera reportée à une date ultérieure après que le Conseil Municipal des Jeunes se sera réuni à la rentrée.

Au-delà de l'aspect propreté c'est un acte citoyen tourné vers l'écologie que souhaite porter le Conseil Municipal des jeunes.

Le CMJ a aussi vu l'installation de la table de ping-pong au City Park tel qu'il l'a souhaité en réalisant ainsi son premier projet.



Septembre en or

La classe de Grande Section/CE1 a réalisé des affiches pour l'école, pour la mairie et la pharmacie afin d'informer et sensibiliser à l'opération « septembre en or ».



La grande lessive

Nous avons étendu nos œuvres sur le thème « les oiseaux » pour participer à l'opération « la grande lessive » le 14 octobre 2021.



Visite de la caserne des pompiers

Le projet annuel sur les 4 éléments a permis aux élèves de travailler sur « le feu » et les pompiers ont ouvert leur caserne à toutes les classes.



Intervention du SICTOM Issoire-Brioude



Lors de notre travail sur la Terre, nous avons abordé le thème de l'écologie et de la protection de la planète. Un monsieur du sictom nous a expliqué comment trier nos déchets et contribuer ainsi à mieux protéger notre environnement. Nous avons aussi vu les différentes étapes de traitement des déchets et que deviennent certains déchets une fois recyclés.

Projet autour de l'eau

Notre intervenant, Romain Maisonnet (association Toulaba) a animé toute une matinée sur l'eau dans notre classe. Après avoir vu les différentes formes d'eau sur Terre, nous avons reconstitué le chemin de l'eau de la source à la mer, sur des plaques de bois.



Sortie à Parent



Dans le cadre de la saison culturelle, le service culture et patrimoine de l'Agglo Pays d'Issoire nous a proposé la visite de l'exposition « Cocon et La ménagerie graphique » de l'Atelier du Vent.

Les classes de GS/CE1 de Mme VERDIER et de CP de Mme CORTES se sont rendus au gymnase de Parent le jeudi 7 avril. Les élèves ont pu assister au spectacle de « l'éveil du roi des oiseaux » et ils ont pu admirer un ensemble d'oeuvres bestiaires (des différents milieux) réalisées à la peinture à l'huile, au crayon, à l'acrylique sur or, ou sous forme de photographie (en noir et blanc) ou utilisant l'art japonais (le gyotaku).

Couture en CP

Les élèves de la classe CP se sont initiés à la couture (à l'aiguille et à la machine) en réalisant le calendrier de l'Avent de la classe.



Projet air



Notre intervenant, Romain Quintin (Auvergne Plein Air) nous a aidé à mettre en place de vrais ateliers scientifiques sur l'air : l'air a-t-il un poids ? peut-il pousser un objet ? Peut-on compresser ou étirer l'air ? l'air peut-il faire avancer un objet ?...

Ensuite, nous avons passé une demi-journée sur la fabrication de nos cerfs-volants. Enfin, nous avons pu les mettre en vol à Gergovie le lundi 11 avril.

En randonnée

Les classes de CP de Mme Cortes et de CE2 de Mme Tournon ont effectué au premier trimestre un cycle de randonnées à la demi-journée pour découvrir leur environnement proche. Ces randonnées n'auraient pas été possible sans l'aide de parents qui ont passé un agrément avec les conseillers pédagogiques en EPS.

Les élèves, vaillants, ont effectué en partant de l'école :

- une sortie sur les bords de l'Allier, côté Montpeyroux (soit 3, 2 km)
- une sortie sur les bords de l'Allier, côté Parent (soit 4,2 km)
- une sortie à travers les champs « Le Pouzat » (soit pour les CP : 4,3 km et pour les CE2 : 5 km)
- une sortie vers La Ronzière (environ 5 km)
- et enfin, une boucle autour de Montpeyroux (environ 5 km)

En cette fin d'année, pour clore ce cycle, les élèves effectueront une dernière randonnée jusqu'au domaine de CHADIEU, sur une journée complète.

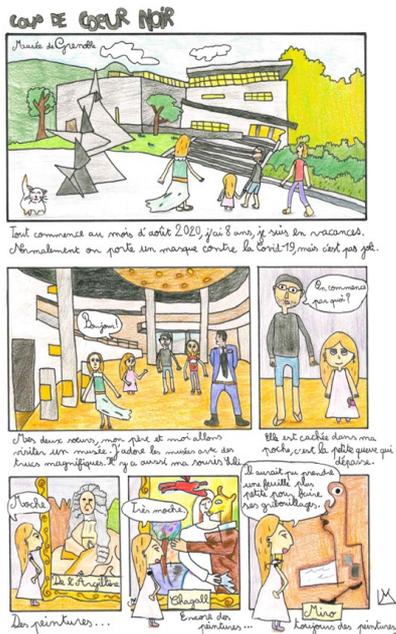


Une future auteure de bande dessinée à Coudes?

Une élève de la classe de CM1/CM2B a participé cet hiver au Concours de la BD scolaire, de sa propre initiative, mais par l'intermédiaire de l'école. Elle a réalisé une magnifique production sur deux pages, relatant sa rencontre avec un tableau de Pierre Soulage dans un musée d'art moderne à Grenoble.

Nous avons appris début juin qu'elle avait remporté le prix "Petit Fauve d'argent" dans sa catégorie d'âge, c'est à dire le deuxième prix. Deux bandes dessinées lui ont été offertes.

Encore toutes nos félicitations!



Une sortie à Bort-les-Orgues pour les maternelles

Le jeudi 9 juin, les élèves de PS-MS et MS-GS sont partis en bus à Bort les Orgues pour découvrir son lac et son château. Le matin, nous sommes montés à bord d'un bateau panoramique pour naviguer sur les eaux de la Dordogne. Nous avons tenu la barre à tour de rôle. Nous avons tous été capitaine de "L'aventurier" pendant quelques instants. Cela nous a fait énormément plaisir ! Nous avons pu voir le barrage de Bort de près. C'était impressionnant ! Puis, nous avons pique-niqué au bord de l'eau et fait du toboggan. L'après-midi, nous avons visité le château de Val, qui est magnifique, et nous avons gravi ses nombreuses marches ! Bref, une journée bien remplie ! C'est pourquoi, nous sommes nombreux à nous être endormis sur le chemin du retour !



Classe découverte CE2-CM1-CM2

Les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école se sont rendus dans les Alpes pour une classe découverte sur le thème des 4 éléments et de la Montagne. Ce séjour a eu lieu dans la petite station de ski de la commune du Reposoir, du lundi 16 au vendredi 20 mai.

Les activités étaient bien sûr tournées principalement vers la découverte du milieu montagnard. Guidés par plusieurs intervenants locaux, les enfants ont appris à mieux connaître les rapaces. Ils ont été à la rencontre du glacier des Bossons, glacier des Alpes qui descend le plus bas en altitude, et ont aussi joué aux chercheurs d'or dans un ruisseau près de Chamonix. Ces activités ont permis d'appréhender la fragilité du milieu montagnard et la nécessité de le protéger.



L'environnement immédiat du centre d'accueil n'a pas été oublié. Les enfants connaissent bien désormais les chemins qui serpentent autour du bâtiment qui donne son nom au village, le Carmel du Reposoir. Différents accompagnateurs les ont invités à parcourir ces sentiers, avec chacun une approche et une sensibilité différente.

Cette classe découverte a été l'occasion d'appréhender la vie en collectivité loin de sa famille et d'acquérir plus d'autonomie. Toutes ces activités et ces bons moments resteront sûrement longtemps dans les mémoires !



Association Mont'Coud-Pouce

Une nouvelle année se termine pour l'Association APE Mont'Coud-Pouce du RPI Coudes-Montpeyroux.

Au mois de septembre 2021, le bureau a été réélu :

Présidente : Coralie SERVEL	- Vice-présidente : Chrystelle BLANC
Trésorière : Fabiola POIRIER	- Trésorière adjointe : Ségolène JUILLARD
Secrétaire : Aurélie BLANC	- Secrétaire adjointe : Laetitia BOUSSUGE

Plusieurs membres actifs complètent également notre équipe régulièrement.



Après quasiment deux années de crise sanitaire, **l'équipe est toujours motivée, et le bilan positif, avec plusieurs actions et animations menées avec succès pour collecter des fonds nécessaires au financement des projets scolaires de l'école :**

- **Le concours de belote a eu lieu en novembre 2021** et a remporté un franc succès, avec 40 doublettes.
- Avant les fêtes de fin d'année, **la vente de chocolats Alex Olivier-Les Chocolats du cœur**, opération gourmande et appréciée, a encore permis cette année à notre association de générer des bénéfices.
- Début décembre, l'association a pris contact avec les **Lutins du Père-Noël** pour préparer une surprise aux enfants de l'école, et ainsi faire régner la magie de Noël... La boîte aux lettres du Père-Noël a été installée, une quarantaine de lettres récoltées, et les enfants ont eu la joie de recevoir une réponse du Père-Noël...
- Une des manifestations-phares n'a toutefois pas eu lieu : **il s'agit du traditionnel Loto, pour cause de pandémie Covid-19. Nous avons organisé à la place « La Grande Tombola de l'Ecole »** au mois d'avril 2022... et encore une grande réussite ! Un grand merci à tous les participants.
- Pour clôturer l'année, l'APE Mont'Coud-Pouce a organisé **la Kermesse de l'école**, qui a eu lieu début juillet 2022. Au programme : pêche aux canards, chamboule tout, parcours parents/enfants, jeu de cible...

Cette année encore, l'APE aura permis de financer en partie différents projets pédagogiques, notamment :

La Classe Découverte sur 5 jours en mai 2022 au Reposoir (Haute-Savoie) pour les classes de CE2, CM1 et CM2, avec de nombreuses activités (visite d'un glacier, atelier « chercheur d'or », les rapaces de montagne ...)

Le projet « Air et Vent » et « Air et Vol » avec confection de cerfs-volants pour les classes de CP et GS-CE1. Une sortie au Plateau de Gergovie en avril 2022 a permis de mettre en vol les cerfs-volants réalisés.

Sortie à Bort-les-Orgues en juin 2022 pour les classes de PS-MS et MS-GS, avec la visite du Château de Val à Lagnobre, ainsi qu'une balade en bateau sur le Barrage de Bort-les-Orgues.

Autres sorties dans l'année, **avec financement du transport (Cross DDEN, sortie culturelle à Parent...)**

Un grand merci à la municipalité, au corps enseignant, à tous les bénévoles, parents et membres de l'APE, pour leur présence et leur aide lors des manifestations. Nous tenons également à remercier tous les partenaires pour leur générosité lors des évènements. L'APE reprendra ses activités à la rentrée 2022 avec l'élection d'un nouveau bureau.

Nous avons besoin de votre soutien tout au long de l'année... Et nous sommes toujours prêts à accueillir des nouveaux bénévoles pour renforcer nos équipes et amener des nouvelles idées. Grâce à ces quelques instants de bénévolat, les enfants peuvent faire des sorties et des voyages qu'ils n'oublieront pas.

N'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse mail : ape63114@gmail.com

Ou via notre Page Facebook : Mont Coud'Pouce, association des parents d'élèves de Coudes-Montpeyroux

Bonnes vacances d'été à tous et à toutes et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée !

Coud'flash

Cet hiver, notre deuxième exposition sur le thème de la rephotographie de Coudes a remporté encore un franc succès, auprès des anciens qui ont apprécié les photos de Coudes d'antan mais également des plus jeunes qui ont pu rencontrer et être photographiés avec le Père Noël. La recette des photos du Père Noël a été entièrement reversée, cette année encore, à l'association ACTE AUVERGNE. Lors de ce week-end, nous avons organisé une tombola, nous avons une centaine de lots offerts par de nombreux donateurs ; la recette de cette tombola nous a permis de participer financièrement à un week-end photos en Camargue pour 11 de nos adhérents volontaires ainsi que 5 accompagnants.



Grâce à cette activité camarguaise, nous vous proposons l'exposition en plein air qui a lieu actuellement dans notre village et ceci jusqu'au 31 août. Le départ se fait à l'église Saint-André devant le pont suspendu, au travers d'un petit parcours bucolique où vous pourrez admirer une vingtaine de photos tout en découvrant ou redécouvrant notre charmant village (voir plan ci-dessous). Nous travaillons déjà sur notre troisième exposition qui aura lieu comme toujours le 1er week-end de décembre. Pour cette exposition, nous aimerions cette fois-ci faire des portraits des ancien(nes) coudois(es). Si, dans votre entourage, vous connaissez quelqu'un qui accepterait de poser pour nous, un parent, un grand-parent, un arrière grand-parent, ou peut-être vous-même, nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations. Nous comptons sur vous !!!

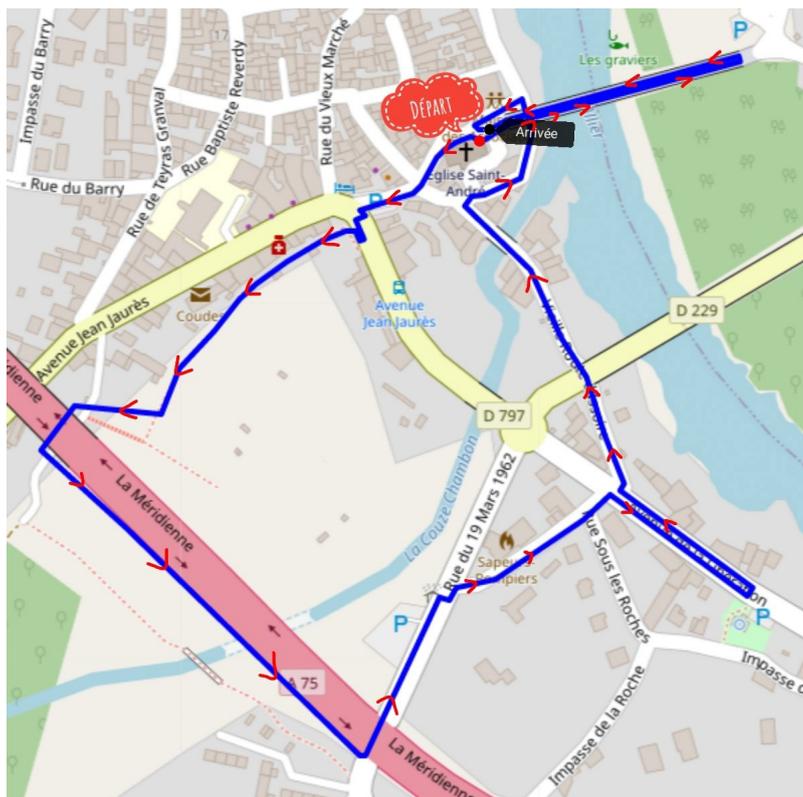
Le club photo rentrera dans sa 5e année d'existence. Nous sommes 17 adhérents de tous niveaux. Si vous possédez un reflex, que vous êtes majeur, que vous souhaitez apprendre la photographie, vous perfectionner, tout en passant de bons moments conviviaux, n'attendez plus ! Rejoignez-nous ! Les inscriptions pour la nouvelle saison se feront le 10 septembre 2022 à l'étage de la Salle des Associations de 10h à 12h.

Le club remercie le conseil départemental, Monsieur le Maire, les conseillers et les agents communaux pour leur soutien moral, matériel et financier mais également tous les gentils commerçants et artisans de Coudes qui ont été généreux pour notre tombola ainsi que tous les autres donateurs

Pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre via messenger, par mail : coudflash63114@gmail.com
Par téléphone :

Dominique Boulier : 07 87 03 18 72
Françoise Bouteyre : 06 47 19 39 79
Sandrine Juillard : 06 80 27 86 52

Nous suivre sur les réseaux sociaux : **Facebook :** "antenne coud'flash"
Instagram : "coudflash"



Club informatique de Coudes

Nous vous proposons pour ordinateur et smartphone :

- de l'aide,
- de l'initiation et du perfectionnement,
- ainsi que de nombreux conseils.

Tous les jeudis de 18 à 20 heures
au 1^{er} étage de la maison des associations de Coudes.

**N'hésiter pas à venir les jeudis soir
ou prendre contact au 04 73 55 30 39**

Le comité d'animation

En 2021 : Nous avons fait un don de 200€ lors de l'API Rando du 12/12/2021 à l'association Oasis des Dômes qui œuvre pour aider les malades du cancer.

Le samedi 12 février 2022 s'est tenue l'assemblée générale du comité d'animation afin d'élire un nouveau bureau.

Nouveau bureau :

Présidente : Patricia Porcheron

Vice-Président : Gérald Tourraille

Secrétaire : Carine Raschke

Secrétaires-adjointes : Bénédicte Letinois
Fabienne Gabrel

Trésorier : Frédéric Cortes

Trésoriers-adjoints : Hervé Bellengé
Alexandra Vidal



Des apéros concerts

Le 5 mars, nous devions faire une soirée dansante "Les bronzés font du ski" avec DJ. Malheureusement annulée par manque de réservations.

Le 7 mai, une très belle réussite pour notre apéro-concert. Avec les Bloody Mary qui ont mis une ambiance de feu.

Le 5 juin a eu lieu la traditionnelle brocante.



Manifestations à venir:

Le 3 septembre : le festival des Cafarottes avec Oubéret et No Perfect

Le 8 octobre : Apéro-concert avec les Bloody Mary

Le 12 novembre : Alambic

Pour garder le contact:

Facebook : comite d'animation de coudes

Instagram : <https://www.instagram.com/comitedanimationcoudes/>

Renseignements : comite.coudes@gmail.com

Dynamic's Club

Et voilà que la saison 2021-2022 se termine.

Le Dynamic's Club de Coudes a affronté de grosses difficultés en partie dues à la crise sanitaire. Mais grâce à l'investissement des membres du bureau, de l'implication d'un groupe de travail, des adhérents et de nos partenaires (mairie de Coudes, entreprises Coudoises, Conseil Départemental et CODEP), ensemble, nous avons pu les surmonter.

Le succès de notre premier marché de Noël et de la tombola a également contribué à cette réussite.

LES ACTIVITES AU DYNAMIC'S CLUB DE COUDES

Pour toutes les activités, nos animateurs prennent en compte vos capacités et adaptent les exercices en fonction. Elles sont ouvertes aux femmes comme aux hommes.



ACTI MARCH'	GYM SENIOR	CROSS TRAINING	GYM PILATES
<p>Mardi de 17h15 à 18h15</p> <p>Mercredi de 15h45 à 16h45</p> <p>Mercredi de 16h45 à 17h45</p> <p>Animatrice Cathy</p> <p>*Déterminer le profil du pratiquant</p> <p>*Tests de marche</p> <p>*Programme personnalisé</p> <p>*Coaching personnel</p>	<p>Mardi</p> <p>De 08h30 à 10h</p> <p>De 15h30 à 17h00</p> <p>Animatrice Cathy</p> <p>*Travail de la mémoire</p> <p>*Renforcement musculaire</p> <p>*Travail de la souplesse</p>	<p>Mardi 18h30 à 19h30</p> <p>Animateur Louis</p> <p>*Travail Cardio</p> <p>*Renforcement musculaire</p> <p>Cette activité consiste à combiner des exercices faisant travailler différentes parties du corps.</p>	<p>Mercredi de 18h30 à 19h30</p> <p>Animatrice Marie-Noëlle</p> <p>La méthode Pilâtes est principalement utilisée dans une perspective d'entraînement afin d'améliorer la force, la souplesse, la coordination et le maintien d'une bonne posture.</p>

Possibilité d'inscriptions en cours d'année

Concernant l'activité Yoga, elle est maintenue pour la prochaine saison mais indépendamment du Dynamic's Club.

N'hésitez pas à contacter Carine VIGUIE au 06.62.89.34.99 pour plus de renseignements.

Cotisations 2022-2023 (Possibilités de régler en plusieurs fois, chèque vacances, bon CAF acceptés)

Cross Training = 110€ + 28€ licence obligatoire

Gym Pilâtes = 120€ + 28€ licence obligatoire

Acti'Marche = 163€ licence comprise

Cours Seniors = 123€ licence comprise



Pour tout renseignement :

dynamicsclubcoudes@gmail.com

ou contacter Patricia RAYNAUD au 06.87.35.30.50 après 18h.



AAPPMA « La matinale » de Coudes

Un peu d'histoire

« La Matinale » est une association créée en 1934 qui a conservé dans ses archives les registres des délibérations dans lesquels figurent notamment les raisons qui ont poussé quelques passionnés, dont Roger FOURNIER, à créer cette association :

« M. FOURNIER rappelle aux assistants que la pêche à la ligne devient de plus en plus précaire à Coudes étant donné les pratiques intolérables des fermiers actuels des lots de pêche en amont et en aval de Coudes.

Le **poisson** est l'objet d'une **destruction** presque systématique tant par la pêche légale à l'épervier et autres engins que par le braconnage.

Les **pêcheurs de Clermont** et d'ailleurs qui venaient si nombreux et régulièrement à Coudes autrefois avaient contribué pour une large part à la prospérité du commerce local ont presque tous pris d'autres directions sachant qu'ils ne feront plus pêche à Coudes et seront ostensiblement brimés par les adjudicataires des lots.

En conséquence, pour mettre fin à cet état de choses et dans l'intérêt général, **M. Fournier propose à l'assemblée de fonder une société de pêcheurs à la ligne et de pisciculture dont le but sera d'obtenir un lot de pêche** dans lequel seront exercés la répression du braconnage et le repeuplement et où la pêche à la ligne régnera en exclusivité. »



Ils ont réussi à obtenir un lot réservé à la pêche à la ligne, puis, avec la disparition des fermiers, l'ensemble des lots sur l'Allier. Que de chemin parcouru jusqu'à la situation actuelle où quasiment tout le département est en réciprocité.

Les effectifs : « **143** adhérents en 1935, 152 en 1936, **694 en 1947** (malgré l'augmentation du prix du chemin de fer !). dont **450 clermontois (1956)** »

En 2021 l'association a vendu 380 cartes.

Quelques autres dates :

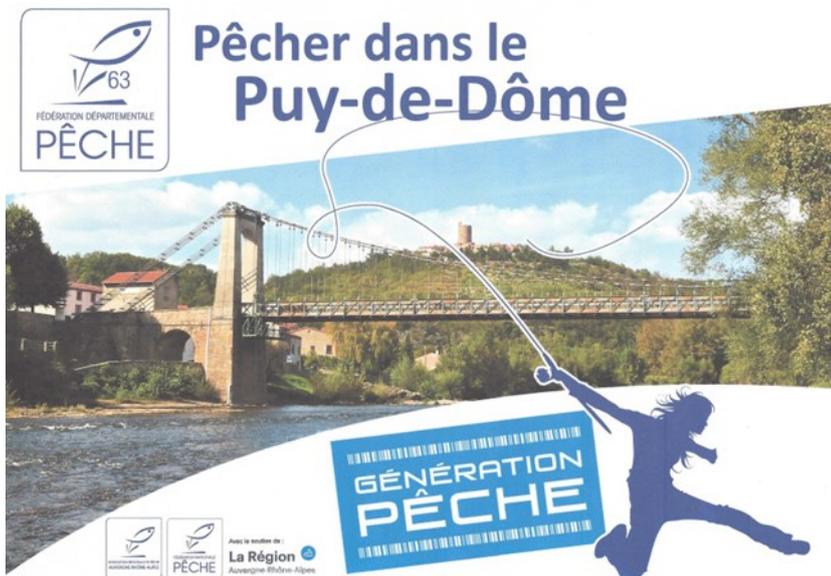
En 1942, « en accord avec le Maire, approbation des **lieux de baignade** : gravière de Perrache, Rocher des Baigneurs et gravière du Rivage »

En 1946 on peut noter « **cession des droits de pêche des 9/10 des riverains de la Couze Chambon** », ce qui signifie accès au domaine privé de la 1ère catégorie pour les pêcheurs.

En **1956 le conseil municipal de Coudes a adressé une protestation au commissaire enquêteur de Vichy** contre le projet d'installation de turbines électriques et d'échelle à poissons insuffisante dans le futur barrage de Vichy, **susceptibles d'empêcher la remontée et la descente des saumons dans l'Allier.**

Le barrage a effectivement contribué à réduire fortement la population de saumons, et l'installation de turbines est à l'ordre du jour.

Roger FOURNIER est resté président de « La Matinale » de 1934 jusqu'à sa mort en 1967. Il était aussi Maire de Coudes, Conseiller Général et Président de la Fédération Départementale de la Pêche !



Mel : aappma.coudes@peche63.com

<http://www.peche63.com/aappma/coudes>

Activité Yoga

Activité Yoga rentrée 2022-2023 :

Les cours ont lieu les lundis de 19h à 20h30 à la Maison des Associations (hors vacances scolaires).

La reprise des cours aura lieu le lundi 12 septembre 2022.

Les inscriptions se font auprès de Carine VIGUIE 06 62 89 34 99 ou hopyoga@sfr.fr

Vous pouvez bénéficier d'un cours d'essai gratuit sur le mois de septembre.

Equipements requis : tenue confortable, tapis de yoga, coussin et plaid.

Tarif : 200 € l'année - possibilité de règlement en 3 fois

Bienfaits de l'activité : réduction du stress, détente, amélioration de la concentration, de la souplesse et travail sur la respiration et la posture.



L'US Val de Couze Chambon

La saison 2021-2022 a repris le mercredi 8 septembre 2021 pour se clôturer au tournoi d'Issoire le week-end du 18 -19 juin dernier.

Cette année notre club a recensé 79 licenciés et créé une nouvelle catégorie de jeunes en U12/U13.

Nous avons accueilli en tout, 21 U6/U7 dont 3 féminines, 25 U8/U9 dont 1 féminine, 17 U10/U11 et 16 U12/U13 dont 2 féminines.

Parmi tous ces jeunes, 32 élèves de l'école de Coudes qui compte cette année 163 élèves soit près de 20% de l'effectif !

Nous tenions à souligner cette belle synergie !



Les entrainements se sont principalement déroulés les mercredis suivis de plateaux les samedis avec mise en place cette saison de 2 séances par semaine pour nos U8/U9 également les samedis matin en absence de plateaux.

Ce sont pas moins de 8 équipes alignées à chaque plateau ou match de championnat toutes les semaines pour toutes nos catégories !

Notre club a également participé à plusieurs tournois sur cette fin d'année scolaire et fini la saison par le tournoi d'Issoire, continuant de porter haut et fort les couleurs de notre club.



Notre tournoi Thierry Bourret & Lucas Lidy s'est déroulé sur deux jours cette année, réunissant 60 équipes.

Ce sont près de 500 jeunes qui ont répondu présents pour participer à ce tournoi convivial avec cette année, la présence d'équipes venant du Cantal (Aurillac) et de la Haute-Loire (Vezezoux).

Merci à nos bénévoles et éducateurs qui se sont mobilisés pour assurer l'organisation entre les buvettes, la restauration, la gestion des matchs ainsi que les séniors et les jeunes U12/U13 qui ont assuré les arbitrages.



Outre les bons résultats obtenus par chaque catégorie, nous retiendrons avant tout des souvenirs inoubliables pour nos enfants, une forte interaction entre parents et éducateurs avec un état d'esprit exemplaire, principale valeur de notre club « familial ».

Une nouvelle fois encore, merci à tous les coachs qui ont à nouveau donné de leurs temps pour encadrer nos équipes avec toujours autant de fierté, d'amitié et d'amour du ballon rond.

Vos enfants nous ont comblés tout au long de cette année, à la fois dans leur application mais également dans leur évolution.

Après 13 années passées à la présidence de notre club, Christophe Raymond a souhaité prendre du recul tout en restant bénévole. Nous lui rendons hommage à travers cet édito pour tout le travail qu'il a effectué et pour toutes les énergies qu'il a su fédérer et ce, toujours dans l'intérêt de notre club. Merci Christophe !

Rendez-vous en septembre prochain pour une nouvelle saison !



Le mot du coach : Après un début de saison compliqué suite au départ de l'ancien entraîneur, l'équipe a su se soutenir tant bien que mal pour obtenir des résultats qui se sont pourtant montrés négatifs. De nombreuses opportunités se sont manifestées sur les derniers matchs, qu'il faudra réinvestir dès le début de la saison prochaine avec une équipe plus soudée et stable que jamais.

Tous les deuxièmes dimanche de chaque mois, un marché de producteurs



LE RUCHER DE FARADA



LE TANGO DES SAVEURS



L’AFFUTÉE



CHAMPIGNON CHAGA



SAVONNERIE NIAPANJO



CAILLES D’ARVERNE



TISSU ECO RESPONSABLE



LA FERMA COTSOU



OEUFS



LA FERME DES DÔMES



ESCARGOT



LE MARCHÉ A LA FERME

FROMAGES DE CHEVRES



PÂTISSERIES ET SAFRAN



Depuis le mois de mars 2022, le Conseil Municipal organise un marché de producteurs locaux. Celui-ci s'installe tous les deuxièmes dimanches de chaque mois dans la cour de la mairie. Cette nouvelle manifestation sur Coudes connaît un fort succès.

Tous les commerçants de Coudes ont été associés à cette opération afin d'entraîner une émulation et non une concurrence. Afin de lancer ce marché, la municipalité a invité à plusieurs reprises la fanfare des beaux-arts pour le plus grand plaisir des personnes présentes.



Planning des marchés : Pas de marché les mois d'août

- | | | |
|---------------------|-------------------|---------------------|
| • 10 juillet 2022 | • 8 janvier 2023 | • 11 juin 2023 |
| • 11 septembre 2022 | • 12 février 2023 | • 9 juillet 2023 |
| • 9 octobre 2022 | • 12 mars 2023 | • 10 septembre 2023 |
| • 13 novembre 2022 | • 9 avril 2023 | • 8 octobre 2023 |
| • 11 décembre 2022 | • 14 mai 2023 | • 12 novembre 2023 |



Merci à tous. C'est grâce à votre venue que ce marché de producteurs perdurera ! Faites le vivre.

Pour tout renseignement, contactez la mairie et l'organisatrice du marché Sylvie Gaydier.

Boulangerie Pâtisserie

Catherine et Teddy
TOUPIN



**HORAIRES
D'OUVERTURE**

La Coudes'oir
Bar - Tabac - Presse

7, rue du Pont - 63114 Coudes
f la coudes'oir- 04 73 96 60 78



Levan's Coiffure

☎ 04 73 96 91 84

🏠 20 avenue Jean Jaurès
63114 COUDES



Cave Coudoise Distribution

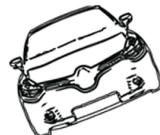


Romain DETRUY

ZA de Pérache
63114 Coudes
ccd4@wanadoo.fr

Tél. 04 73 96 63 43
Fax 04 73 96 63 43
Port 06 61 00 67 64

**Auto-École
Bellonte**
Coudes - Plauzat - Champeix



04-73-70-19-44

Nous vous récupérons au lycée à Issoire et dans votre village pour les leçons de conduite. Taux de réussite élevé au permis (80% de réussite sur les quatre dernières années).

Permis B - Conduite Accompagnée - Permis Boite auto
- Conduite supervisée - Remise à niveau


Esprit Matthieu Terrassement
Eau-Assainissement

Esprit Matthieu Terrassement

Facebook: Esprit Matthieu Terrassement
esprit.matthieu.terrassement@gmail.com
0763590996

7 route de Champeix
63114 COUDES Puy-de-Dôme

Artisan Fleuriste

la Fée des Bois

Heurs & Déco

5, rue du Pont - 63114 COUDES
04 73 71 08 16 - 06 98 82 84 75

METTEZ-MOI DANS L'EAU



M BISTRO

click and collect!



f o

Pascal CAZALIS
11 route de Champeix
63114 Coudes

Plomberie Chauffage Electricité

06 15 21 64 92
apc63@neuf.fr



**L'EVEIL
DES SENS**

INSTITUT DE BEAUTÉ
1, rue du pont 63114 Coudes

06-59-59-87-04

www.leveildessens63.fr
Facebook : L'éveil des sens institut de beauté 63



Nos commerces et artisans



Da Silva Alves
Façade

☎ 04.43.12.42.63
☎ 06.40.25.56.38
mdasilvaalves@orange.fr

Neuf & Restauration
RAVALEMENT DE FAÇADE
RESTAURATION DU PATRIMOINE BÂTI
ISOLATION PAR L'EXTERIEUR

3, avenue des Grands, 63114 COUDES

CVC SERVICES
CHAUFFAGE - VENTILATION - CLIMATISATION

- Mise en service
- Entretien
- Dépannage
- Pose Pompe à chaleur - Climatisation

David Serra

06.67.93.30.08
cvcservices63@gmail.com

REF

Energies renouvelables
Plomberie Chauffage Climatisation

JM ELEC

Électricité générale - rénovation

06.78.25.69.48

Plâtrerie - Peinture - Décoration

GSC

Finitions

Cindy RIBEYRE

Diététique générale & thérapeutique
Troubles des Conduites Alimentaires
Nutrition Sportive

☎ 06 66 59 77 76
✉ cindy-ribeyre-diet@laposte.net
🌐 www.cindy-ribeyre-diet.fr
📷 cindy_rbeyr
📍 A domicile - Distanciel - Cabinet (63)

N° ADELI : 639502640

Maçonnerie
Olivier
Fouilhoux

MAÇONNERIE - RÉNOVATION
63114 Coudes

Tél. : 04 73 54 15 24 - Port. : 06 16 67 38 03
olivier.fouilhoux@orange.fr
www.fouilhoux maçonnerie.fr

Electricité
Neuf et Restauration
Dépannage

Miton Générale

Jean-Louis Miton

8, impasse du Barry - 63114 Coudes
Tél/Fax : 04 73 96 92 03 - 06 64 91 09 97
electricitemiton@orange.fr

Etat civil

Ils sont arrivés :

DOREILLE Kaylie le 16 janvier 2022
GAUCHET Maddy le 16 avril 2022
SEGARD Maël, le 9 mai 2022
GOURMELEN Daphnée, le 13 mai 2022
CHÂTEAU Anna, le 20 mai 2022

**Nous présentons toutes nos félicitations
aux heureux parents**

Ils se sont unis :

NEUVILLE Sébastien et ROSSI Françoise, Christine, Estelle 29 janvier 2022
MOREAU Stéphanie, Karine et HANYSZ Gaëlle 19 mars 2022
DJELLOUL-MAZOUZ Mekhaissi, Larbi et GIRONA Colombe 26 mars 2022
DELAFOULHOUSE Thomas et THIOC Delphine, Marie 16 avril 2022
MENDES-MOTA Jorge, Miguel et MAIO Daniela, Patricia 23 avril 2022
RECOT Frédéric et PALLOT Sophie le 21 mai 2022
TERRAT Jean-Philippe et SEGAS Pascale le 25 juin 2022
LAPORTE Denis et DOMINGUEZ Aurélie le 2 juillet 2022

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

Ils nous ont quittés :

FULINE Ginette épouse CLUZEL le 03 avril 2022
VAULTIER Marcel 21 avril 2022

**Nous présentons nos sincères condoléances
aux familles.**

Jules Chantagris, un éminent radio-électricien

Jules CHANTAGRIS est né le 23 avril 1885 à Chadeleuf (63). Incorporé dans l'Armée Française au 92^oRI en 1906 il officie dans les transmissions et découvre la radio. Il épouse en 1908 Jeanne FOURVEL à Coudes.

Il s'installe en 1920 comme électricien 33 rue Pascal à Clermont-Ferrand. En 1926 il se déclare radio-électricien. Il conduit parallèlement son activité de concessionnaire de la marque Lumophone avec une production personnelle de bonne qualité. Il est particulièrement représentatif de cette génération de radio-électriciens qui ont appris le métier à l'armée et qui ont compris l'intérêt commercial de ce nouveau média qu'est la radio.

Il partage ses activités entre Clermont-Ferrand et Coudes où il construit une belle maison probablement sur une propriété venant de son épouse. Cette construction encore en place est appelée Villa Chantagris par les anciens habitants de la commune.

Jules Chantagris meurt le 25 mai 1952 à Coudes, semble-t-il terrassé par le Tétanos. Il est inhumé dans le cimetière de la commune avec son épouse et son fils.

Afin d'écrire une histoire de cette personnalité nous recherchons tout document, témoignage ou tout appareil portant la marque Chantagris. En particulier nous sommes dépourvus de photographie le concernant. Toute personne ayant des informations sur cette famille peut nous contacter au Carrefour International de la Radio, 4 sur de la Grolière à Clermont-Ferrand Tel 06 47 80 77 21.



Rentrée des classes

La rentrée des classes se fera le jeudi 1er septembre 2022.

Durant l'été vous recevrez les différents règlements et les modalités d'inscription sur l'espace famille concernant la cantine et la garderie

Horaires de la Mairie

La mairie sera fermée au public deux après-midi par semaine à partir du 11 juillet le mardi et le jeudi afin de finir les dossiers en cours et d'effectuer divers aménagements.

Horaires de la Poste

Du 4 juillet au 27 août, adaptation des horaires estivales de la Poste

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00-12h00; 14h00-17h00
- Mercredi : 14h00-17h00
- Fermé le samedi

Tarif des salles :

Maison des Associations :

Personne de la commune :

Tarif : 200 €

Caution pour dégradation 500 €

Caution ménage 100 €



Espace loisirs Multi-activités :

Personne de la commune :

Tarif : 550 €

Caution pour dégradation 1000 €

Caution ménage 150 €

Personne extérieures de la commune :

Tarif : 800 €

Caution pour dégradation 1000 €

Caution ménage 150 €



PROXI	Alimentation	16 Avenue Jean Jaurès	04 73 96 67 36
BOULANGERIE TOUPIN	Boulangerie	12 Avenue Jean Jaurès	04 63 44 82 70
La Fée des Bois	Fleuriste	5 Rue du Pont	04 73 71 08 16
LA COUDES'OIR	Bar Tabac Presse	7 Rue du Pont	04 73 96 60 78
LES CAVES COUDOISES	Boissons	Zac de Pérache	04 73 96 63 43
DESIGN RECYCLE (Ussel Laurent)	Artisanat	10 Avenue Jean Jaurès	04 73 55 12 72
HÔTEL DE LA POSTE	Hébergement	2 Avenue Jean Jaurès	04 73 96 61 05
HÔTEL FORMULE 1	Hébergement	Zac de Pérache	08 91 70 52 63
			04 73 96 69 57
L'EVEIL DES SENS	Institut de beauté	1 Rue du Pont	06 59 59 87 94
LEVAN'S COIFFURE	Coiffeur	20 Avenue Jean Jaurès	04 73 96 91 84
MYRIAM COIFF'ADOM	Coiffeur à domicile	3 Lot du Stade	06 26 67 07 99
AUTO ECOLE DE COUDES	Auto-école	8 Avenue Jean Jaurès	04 73 70 19 44
D.N.G.F (GAUTHIER Julien)	Destruction nids de guêpes	9 Lot du Stade	06 33 07 86 40
			06 31 04 21 01
CONCEPT&INTELLIGENT ADVICE (DELINAC Andelko)	Conseil		06 07 24 04 62

Artisans

Mathieu Esprit Terrasse-ment	Terrassement, assainissement...	7 route de Champeix	07.63.59.09.96
SIMON LAURENT	Paysagiste	8 Impasse de la Source	06 13 75 49 04
R2F (RECOT Frédéric)	Plombier	2 chemin du Cuel	06 13 75 65 12
MITON Jean-Louis	Électricien	8 Impasse du Barry	06 64 91 09 97
DUCAT Jean-Marc	Électricien	16 Route de Champeix	06 50 26 63 98
MARS Julien	Electricien	Rue Teyras de Granval	06.78.25.69.48
FOUILHOX Olivier	Maçonnerie	Zac de Pérache	04 73 54 15 24
			06 16 67 38 03
Entreprise ROCHETTE	Maçonnerie	Zac de Pérache	04 73 96 69 71
DA SILVA ALVES façades	Façade/isolation	2 impasse des vents	06.40.28.56.38
CVC Service	Chauffage/ventilation/ climatisation	Rue Teyras de Granval	06.73.93.30.08
Pascal CAZALIS	Plomberie-chauffage-électricité	11 route de Champeix	06.15.21.64.92
GSC finitions	Platrerie Peinture Déco Sols	Avenue de la Libération	06 59 88 56 57
SARL MONIER Frères	Métallerie	Zac de Pérache	04 73 96 71 99

MEDECINS	DR TOUCAS CATHERINE	6 AVENUE DE LA LIBERATION	0473966189
	DR BAUDELET MARGAUX	6 AVENUE DE LA LIBERTAION	0473966189
INFIRMIERES	Mme EL KHARRAZ JEMIAA Mme MALAWAKA Marie	27 BIS RUE DES PLATS	0650047751
	CABINET GLISCZYNSKI LAURENCE Mme RAYE Marine Mme THIVILLON Zoé Mme ROSNET Magali	RUE DU PONT	0473966661 0616198193 0682840890
PHARMACIEN	M. karinthe luc	7 bis AVENUE JEAN JAURES	0473966215
DENTISTES	M. RIOL PIERRE Mme RENAUD JOHANNE M. POPOVIC NADEZDA	13 RUE DU PONT	0473966120
MICRO-KINESITHERAPIE	M. ROLLIN SAMUEL	27 BIS RUE DES PLATS	0650800924
PODOLOGUE	Mme BOURON NATHALIE	27 BIS RUE DES PLATS	0661496928
KINESITHERAPEUTES	M. JOUANNEAUX GERARD Mme DECHAVANNE PATRICIA	27 BIS RUE DES PLATS	0473969230

Entreprises

TRANSPORTS VERDIER	Logistique	Zac de Pérache	04 73 96 61 58
TECHNI-MODUL ENGINEERING	Equipement industriel	Zac de Pérache	04 73 54 53 30
METOPLAST	Découpe plastique et métal	Zac de Pérache	06 27 87 78 31
RJ DEBIT EXPRESS	Découpe métal	Zac de Pérache	04 73 96 92 82
BUCHER MUNICIPAL	Matériel BTP	Zac de Pérache	04 73 96 92 22

Services sociaux

Relais Assistantes Maternelles	Rue du Foirail - 63730 Plauzat	04.73.96.93.72
Aide au maintien à domicile	Mairie de Champeix	04.15.62.20.01
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	34 rue Antonin Gaillard - 63506 Issoire	04.73.55.61.00.
Service assistance sociale	11 avenue Jean Jaurès - 63500 Issoire	04.73.89.48.55
Caisse Allocation Familiales	15 rue du Mas - 63500 Issoire	04.73.89.17.24
Télé-Assistance départementale	Contact : en mairie	04.73.96.61.08

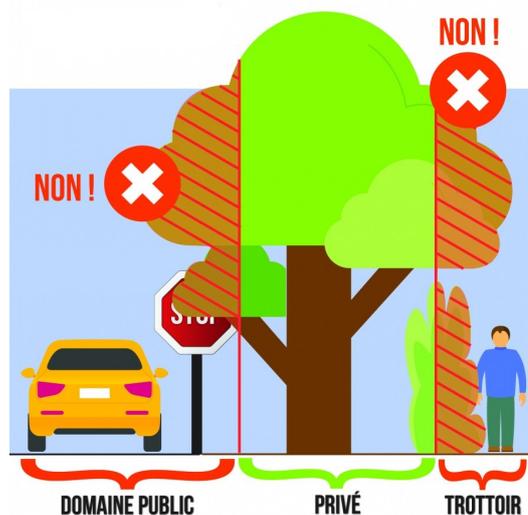
Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui font preuve de civisme. A côté des investissements qui sont réalisés régulièrement par le Conseil Municipal, notre cadre de vie dépend du comportement de tous les habitants. Si chacun fait preuve de courtoisie, de respect et de civisme, la vie à Coudes sera encore plus agréable !

Taille des arbres et des haies

La loi prévoit que les végétaux ne doivent pas déborder sur la voie publique, au risque de gêner la circulation et de provoquer un accident. Afin d'améliorer la sécurité et le transport de l'électricité, l'élagage de toute végétation située à moins de 5 mètres des lignes électriques est obligatoire.

Stationnement

Des automobilistes stationnent encore de façon anarchique sans respecter les interdictions de stationner. Chacun doit faciliter l'accès à toutes les rues aux véhicules de secours, au camion de ramassage des ordures ménagères, et à ses voisins. Ne faisons pas dans notre village ce que nous ne ferions pas dans une grande ville. Tout stationnement gênant ou dangereux peut être sanctionné par une contravention de 4ème classe et une amende de 135 €. Vous qui avez la chance d'avoir un garage, une cour, des parkings près de chez vous, pensez à y garer votre véhicule.



Déjections canines et divagation d'animaux

Rappelons que les chiens doivent rester sous la surveillance permanente de leurs maîtres et ne doivent pas divaguer dans le village. S'ils ne sont pas suffisamment dressés pour marcher au pied de leurs maîtres, ils doivent être tenus en laisse. Rappelons que le maître doit se munir de gants et de sacs pour récupérer les déjections.

Nuisances sonores

L'arrêté préfectoral du 26 avril 1991 stipule que les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage sont autorisés :

- les jours ouvrables de 8h à 20h - les samedis de 9h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Avant de mettre en route nos tondeuses, motoculteurs et autres engins, pensons à nos voisins qui ont droit au repos et au calme. Toujours dans le respect des autres, les conducteurs de scooters, quads et motos, doivent traverser le village à vitesse réduite en évitant de faire ronfler le moteur. Dans le même esprit, il est rappelé qu'après 22h, radios et télévisions peuvent être source de gênes pour le voisinage.

Prépare tes vacances



Tu as entre 16 et 25 ans et tu souhaites prendre tes premières vacances sans tes parents, avec tes potes ? 😎

L'Agglo t'accompagne grâce au dispositif Sac Ados qui te permet de monter ton projet vacances 🏖️ Nos conseillers jeunesse t'aideront à choisir ta destination, ton mode de transport, ton hébergement, prévoir tes activités et ton budget. Prends vite contact avec eux !

Les projets retenus recevront un pack d'une valeur de 267€ avec tout ce qu'il faut pour partir sereinement

+ d'infos ici 🙋 <https://www.capissoire.fr/mes.../enfance-jeunesse/jeunesse/>

Réhabilitation de l'habitat

Contactez-nous !

Service habitat
Agglo Pays d'Issoire
04.15.62.20.03

RÉHABILITATION DE L'HABITAT
Des aides financières pour vos travaux

DES PERMANENCES EN MAIRIE POUR VOUS INFORMER
Mercredi 16 octobre & Mercredi 18 décembre
de 13h30 à 15h30
Mairie de Brossac-les-Mines
Sans rendez-vous

ACCOMPAGNEMENT GRATUIT
Informations 04.15.62.20.03
ou sur www.capissoire.fr

AGGLO PAYS D'ISSOIRE



Mairie

18, Avenue Jean-Jaurès

63114 Coudes

Tél. : 04 73 96 61 08

Mél : secretariatcoudes@orange.fr

Site internet : www.coudes.fr

Facebook : [coudes Info](#)

La mairie vous accueille le

Lundi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00.

Mardi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00.

Mercredi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00.

Jeudi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00.

Vendredi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00